

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 juillet 2011

CP 11/07-33

L'an deux mil onze, le 20 juillet à 11 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à la mairie de Verdun-sur-Garonne sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Albert, Roger, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Absents ayant donné procuration de vote : MM. Empociello, Massip, Gonzalez, Descazeaux, Roset et Marty ;

Excusés : MM. Cambon et Moignard.

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en œuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simples et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en oeuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 11 Mai 2011 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention suivants :

1 . Bureau d'Information Jeunesse **Forum Jobs d'Eté 2011**

► Les raisons

Le Bureau Information Jeunesse (B.I.J) de Montauban assure une mission d'informations et de renseignements auprès des jeunes pour leur permettre de maîtriser leur environnement quotidien, et de comprendre les contraintes sociales afin de mieux appréhender leurs perspectives d'évolution.

Pour ce faire, le B.I.J. offre différents services gratuits avec accès à des sources documentaires dans 9 domaines qui vont de l'enseignement au sport en passant par les métiers, l'emploi et la formation.

Il propose aussi un service d'accueil gratuit et personnalisé afin d'accompagner les jeunes vers l'emploi en les aidant à rédiger un CV, à trouver un logement.

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'emploi des jeunes, le B.I.J. de Montauban a souhaité mettre en place un projet spécifique pour faciliter l'accès des jeunes aux jobs d'été.

► Le projet

Le Bureau Information Jeunesse de Montauban a organisé le 6 avril 2011 l'opération « Forum Jobs d'été » salle Eurythmie à Montauban.

Le forum job d'été avec un espace employeur (grande distribution/commerce, animation, agences d'intérim, bâtiment, aide à la personne, restauration, agriculture), un espace mobilité internationale (pôle emploi international, correspondant local jeunesse en action, chantiers internationaux) et un espace atelier recherche d'emplois animé par le BIJ et le pôle emploi (connexion web, base de données, animation d'atelier de réalisation de CV et de lettres de motivation). Également à disposition un espace Offres d'emplois à l'affichage et en consultation internet. Un guide job d'été est édité à cette occasion et donné aux jeunes.

L'année dernière, ce guide a été édité à 2 500 exemplaires et 2 000 ont été distribués le jour de la manifestation, le reste étant distribué sur toute la période de l'opération dans le réseau d'information jeunesse du département ainsi que dans les agences Pôle emploi.

En amont de la manifestation, le BIJ et le Pôle Emploi, en partenariat avec Montauban Nouvelle Vie, sont intervenus auprès des centres sociaux de Montauban en organisant des après-midi d'information sur le Forum jobs d'été.

Une après-midi "aide à la recherche d'emploi" s'est tenue au BIJ la semaine précédant le forum. Un informateur jeunesse et un conseiller Pôle Emploi ont animé cette après-midi pour préparer les futurs candidats au forum (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien)

La fréquentation pour l'édition 2010 a été de 1 800 jeunes. Le bilan de l'édition 2011 n'est pas encore totalement finalisé.

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération est le suivant :

Location de salle	2 000,00 €
Aménagement et nettoyage	6 500,00 €
sécurité	600,00 €
Publicités, publications, communication	3 500,00 €
Déplacements, missions	1 500,00 €
TOTAL	14 100,00 €

► Le plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi :

CUCS Commune de Montauban	2 500,00 €
CUCS Etat	2 500,00 €
Région	1 000,00 €
BIJ	2 100,00 €
Pôle Emploi	2 000,00 €
DRJS	1 000,00 €
DDJS	1 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	2 000,00 €
TOTAL	14 100,00 €

► Avis du Comité « Avenir Entreprise »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 Mai 2011, considérant :

- l'intérêt croissant que les jeunes accordent à cette manifestation,
- que ce salon permet à de nombreux jeunes du secteur de trouver un emploi saisonnier

propose d'accorder au Bureau d'Information Jeunesse une subvention d'un montant de 2 000 € pour l'organisation du forum "Jobs été" 2011.

2, Association des Commerçants et Artisans des Deux Rives

Exposition des Deux Rives 2011

► Les raisons

Dans la continuité de la mission de "promotion du commerce et de l'artisanat", l'association des Artisans Commerçants des Deux rives, s'est vu confier une nouvelle fois l'organisation de l'Expo des Deux Rives, le plus important événement économique du territoire de la communauté de Communes, manifestation plus que jamais nécessaire à la dynamisation et la promotion des entreprises locales.

► Le projet

Pour cette 11ème édition les dates retenues ont été les 1er, 2 et 3 avril avec pour fil conducteur le thème du "poisson" sous toutes ses formes : décoration, gastronomie, animations...

Le Conseil Général est traditionnellement partenaire de cette manifestation dont le retentissement est important pour l'ensemble de l'ouest du département bien au-delà de la zone d'influence de la Communauté de Communes des Deux Rives.

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération pour les 3 jours est le suivant :

Communication presse, réseau 4x3	23 000,00 €
Imprimerie	9 200,00 €
Radio	1 500,00 €
Animation	11 000,00 €
Location de chapiteau, moquette...	31 500,00 €

Gardiennage	2 500,00 €
Secrétariat	1 000,00 €
Assurance	600,00 €
Divers	1 200,00 €
TOTAL	81 500,00 €

► **Le plan de financement**

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

Location de Stand	29 000,00 €
Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées	1 500,00 €
Communauté de Communes des Deux Rives	30 000,00 €
Commune de Valence d'Agen	12 000,00 €
Conseil Régional	6 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	3 000,00 €
TOTAL	81 500,00 €

► **Avis du comité « Avenir Entreprise»**

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 Mai 2011, considérant :

- le réel succès de cette manifestation auprès du public qui se traduit par une augmentation significative du nombre de visiteurs,
- l'intérêt de cette animation dans le domaine commercial et artisanal du secteur géographique,

propose d'accorder à l'association des Commerçants et Artisans des Deux Rives une subvention d'un montant de 3 000 € pour l'organisation de l'exposition des Deux Rives 2011.

3. Association Grazie Venezia

Journée Nationale des Métiers d'Art 2011

► **Les raisons**

La mission essentielle de l'association "Grazie Venezia" est de promouvoir la culture, l'art, l'artisanat et le savoir-faire de l'artisan français ayant pour thème " Venise".

Depuis 2004, les expositions et salons sont organisés par Grazie Venezia dans le cadre des "Journées Nationales des Métiers d'Art".

► Le Projet

Le Salon 2011, s'est déroulé les 1er, 2 et 3 avril au Château de Pompignan (les éditions précédentes avaient eu lieu à Montauban). Quatre départements regroupant une quarantaine de professionnels se sont ainsi retrouvés soit sur un stand collectif, soit en stands individuels.

Les stands collectifs mettaient en avant l'ambiance d'une pièce à vivre réunissant jusqu'à 18 métiers différents. Les artisans du Cantal ont présenté le stand "Innovation dans la tradition", le Lot un stand "Afrique, Le Tarn-et-Garonne "Venise à Pompignan" tandis que la maison des encadreurs de la Haute-Garonne s'est fait remarquer par la qualité des encadrements présentés.

La délocalisation de ce salon à Pompignan s'est traduite par un impact fort auprès du public : plus de 2 000 visiteurs qui ont pu apprécier les expositions et démonstrations des savoir-faire tandis que les artisans ont pu communiquer leur passion du métier.

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **4 685 €** décomposés comme suit :

Frais d'imprimerie	2 420,00 €
communication presse	50,00 €
Communication radio	744,00 €
Location salle	550,00 €
Vernissage	735,00 €
divers	186,00 €
TOTAL	4 685,00 €

► Le plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

Subvention du Conseil Général	1 500,00 €
adhésion	450,00 €
Maire Montauban	1 000,00 €
Autofinancement	1 735,00 €
TOTAL	4 685,00 €

► Avis du Comité « Avenir Entreprise »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 Mai 2011, considérant :

- l'excellence de cette manifestation mettant en valeur les artisans locaux,

propose d'accorder à l'association "Grazie Venezia" une subvention d'un montant de 1 500 € pour l'organisation de la journée nationale des Métiers d'Arts 2011 à Pompignan.

4 . Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne **Salons des véhicules d'occasion printemps et automne 2011 –**

► Les raisons

La FNA 82 (Fédération Nationale Automobile) organise depuis plusieurs années, un salon de l'automobile d'occasion qui se déroule en deux temps au Cours Foucault à Montauban :

- le salon de l'occasion du printemps 2011,
- le salon de l'occasion de l'automne 2011.

► Le projet

Ce salon consiste à rassembler les professionnels de l'automobile autour d'une manifestation d'envergure afin de montrer leurs produits et de se faire connaître auprès du plus grand nombre.

Les objectifs sont aussi, à travers cette action, de montrer au grand public la qualité et le savoir faire des participants en matière de fiabilité, de sécurité et de services.

Ce salon se déroule au cours Foucault à Montauban et réunit les professionnels volontaires afin de mettre à leur disposition un espace d'exposition de véhicules d'occasion, plus de 400 véhicules sont ainsi exposés à travers une vingtaine d'entreprises participantes.

Ce salon remporte un succès grandissant auprès de la clientèle, grâce à une importante campagne de communication menée auprès des principaux médias du Tarn-et-Garonne (radios, presse, annonces...).

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération pour les deux salons Printemps et Automne est le suivant :

Communication	14 800,00 €
Droit d'accès du Cours Foucault	900,00 €
Frais de gardiennage	4 000,00 €
Location de chapiteau	2 000,00 €
Fête et réception	1 600,00 €
TOTAL	23 300,00 €

► Le plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

Autofinancement	9 900,00 €
Participation des exposants	7 400,00 €
Mairie de Montauban	1 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	5 000,00 €
TOTAL	23 300,00 €

► Avis du Comité « Avenir Entreprise »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 Mai 2011, considérant :

- que cette manifestation rencontre un réel succès auprès du public,
- qu'il s'agit d'une action collective en faveur des professionnels du secteur automobile,

propose d'accorder une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'organisation des salons des véhicules printemps et automne 2011

5. Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne **Salon du Bourget 2011**

► Les raisons

Le Tarn-et-Garonne va participer, comme les sessions précédentes, au Salon International de l'Aéronautique du Bourget qui s'est tenu du 20 au 26 juin 2011.

Fort du succès précédent de cette action, ce sont six entreprises ATECA, FARELLA, GILLIS, NORMAERO, SIBI et 3R qui ont exposé sur l'îlot Tarn-et-Garonne du pavillon Aerospace Valley.

► Le projet

Les stands étaient communs pour tout Midi-Pyrénées, et le Tarn-et-Garonne disposait d'un emplacement de 60 m². La Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne a centralisé l'opération, en toute transparence financière dans un compte isolé et assure l'animation et la coordination pour les 6 entreprises.

L'aéronautique est un secteur de pointe de la technologie et l'image qu'elle véhicule, associée à l'image du Tarn-et-Garonne, est un excellent outil promotionnel pour notre département.

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **61 359 €** décomposés comme suit :

Frais d'inscription	6 781,00 €
Location surface, mobilier	44 491,00 €
Communication	1 196,00 €
Prestations supplémentaires (badges, parking, téléphone...)	1 483,00 €
Divers (transports, accueil, véhicule de location...)	1 700,00 €
Coordination CCI/ 10 jours	5 708,00 €
TOTAL	61 359,00 €

► Le plan de financement

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **5 000 €** pour le Salon du Bourget du 20 au 26 juin 2011.

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

Subvention du Conseil Général	5 000,00 €
Entreprises	42 651,00 €
Maire Montauban	4 000,00 €
Mairie Moissac	1 000,00 €
Participation CCI	8 708,00 €
TOTAL	61 359,00 €

► **Avis du comité « Avenir Entreprise »**

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 Mai 2011, considérant :

- que cette demande s'inscrit dans le cadre des actions collectives mises en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour valoriser le secteur aéronautique,
- les retombées très favorable de cette manifestation,

propose d'accorder à la Chambre de Commerce et d'Industrie une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'organisation du salon du Bourget du 20 au 26 juin 2011

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation de programme 2011	60 000,00 €
Engagement 2011	0,00 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	16 500,00 €
Disponible	43 500,00 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du Comité technique « Avenir Entreprise » réuni le 11 mai 2011,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 16 500 € :
 - 2 000 € au Bureau d'Information Jeunesse pour l'organisation du "Forum Jobs d'été 2011", à Montauban le 6 avril 2011,
 - 3 000 € à l'association des Commerçants et Artisans des Deux Rives pour l'organisation de l'exposition des Deux Rives 2011 les 1er, 2 et 3 avril 2011,
 - 1 500 € à l'association "Grazie Venezia" pour l'organisation de la journée nationale des Métiers d'Art 2011 à Pompignan les 1er, 2 et 3 avril 2011,
 - 5 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne pour l'organisation des salons du véhicule d'occasion du printemps et de l'automne 2011,
 - 5 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne pour la participation au salon International de l'Aéronautique du Bourget du 20 au 26 juin 2011,
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,